



Inondations
Crues rapides des rivières (lits mineurs du Vénéon, de la Romanche, de l'Eau d'Oïles)

Faible	Moyen	Fort
I1	I2	I3
T1	T2	T3
V1	V2	V3

Crues torrentielles
Ruissellement / ravinement

Mouvements de terrain
Glissements de terrain

G1	G2	G3
P1	P2	P3

Chûtes de pierres et de blocs

Avalanches
Se reporter aux cartes séparées

En cas de superposition de phénomènes, c'est celui qui dispose de l'aléa le plus fort qui est représenté. Les autres sont indiqués dans l'iquette.

Zones avec suppression de l'aléa (se reporter au rapport de présentation) :

- PO : Suppression d'un aléa de chute de blocs en arrière d'un merlon de protection.
- TO : Suppression d'un aléa historique de crue/débordement torrentiel
- AO : Suppression d'un aléa historique d'avalanche

Ouvrages de protections hydrauliques :

- Ouvrage ponctuel (barrage, seuil, gué...)
- Endiguement de cours d'eau et merlons torrentiels
- Plage de dépôts
- Remblai d'ouvrage (merlon, digue, tourne)
- Remblai massif

Zone avec effet de protection d'un ouvrage (pour l'évaluation de l'aléa résiduel, se reporter au rapport de présentation)

- Limites communales
- Batiments (DGI)
- Parcelles cadastrales (DGI)
- Lits mineurs : Romanche, Vénéon, Eau d'Oïles

Office National des Forêts | rtm | PRÉFET DE L'ISÈRE

Plan de Prévention des Risques Naturels Commune de Bourg d'Oisans

CARTE DES ALÉAS

Aléas avec prise en compte des effets des ouvrages de protections

Fonds : Cadastres DGI et BD Parcel IGN 2016 ; MNT Lidar DREAL 2012

Feuille **PONT ESCOFFIER - LES GAUCHOIRS**

Réalisation : RTM 38 | Version 5 | Echelle : 1/5 000
Edition : RTM 38 (06/12/2022) | Dossier approbation